



Dispositif Local d'Accompagnement

Bilan d'activité consolidé - Année 2010

9 mai 2011

Avec le soutien de



Ingénierie et services pour
entreprendre autrement

SOMMAIRE

L'ACTIVITE DU DISPOSITIF DLA	4
<i>Introduction</i>	4
Les structures accompagnées par le DLA.....	4
Répartition des structures accompagnées par région	5
<i>Caractéristiques des structures bénéficiaires d'ingénieries</i>	7
Les types de structures	7
L'emploi dans les structures accompagnées.....	8
Les principaux secteurs d'activité des structures bénéficiaires d'ingénieries	9
<i>Actions d'ingénieries financées par les DLA</i>	11
Thématiques des ingénieries	11
Les dépenses d'ingénieries.....	12
Les prestataires mobilisés.....	13
LE FINANCEMENT DES DLA ET DES C2RA.....	14
<i>Partenariat financier global, cofinancements inclus</i>	14
<i>Les DLA cofinancés par les collectivités territoriales</i>	16
<i>Partenariat financier des C2RA</i>	19
<i>Partenariat financier des CNAR</i>	20

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

L'OBJECTIF DU DLA ?

Accompagner les structures développant des activités et services d'utilité sociale créateurs d'emplois, dans leur démarche de consolidation économique et de développement.

▶ LE DLA C'EST QUI ?

Dans chaque département, une ou plusieurs structures compétentes assurent la fonction de DLA.

105 DLA à ce jour, portés par des structures variées : Fonds Territorial France Active, têtes de réseau associatives (Ligue de l'Enseignement, etc.), Comité de Bassin d'Emploi (CBE), associations d'appui à la vie associative, Comité d'Expansion, Boutique de Gestion, Plate-Forme d'Initiative Locale (PFIL), etc.

Les DLA sont financés par l'État, la Caisse des Dépôts, le Fonds social européen et selon les cas d'autres partenaires comme les collectivités locales.

▶ LE DLA POUR QUI ?

Le DLA s'adresse aux structures qui développent des activités et services d'utilité sociale reconnues sur un territoire, qui créent de l'emploi, par exemple : une association loi 1901, une structure coopérative, une structure d'insertion par l'activité économique...

Il s'agit plus particulièrement de structures qui :

- ont la volonté de consolider leurs activités, de pérenniser leurs emplois,
- ont identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel externe,
- s'interrogent sur leur stratégie de consolidation, de développement de leurs activités.

▶ COMMENT ÇA MARCHE ?

Le DLA permet à une structure **de bénéficier d'un diagnostic partagé de sa situation, de sa capacité de consolidation économique et de ses besoins d'appui**. Si la structure accepte les préconisations qui découlent de ce diagnostic, le chargé de mission DLA élabore avec elle et met en place **un plan d'accompagnement**, qui comprend une ou plusieurs actions d'appui sous forme d'ingénieries individuelles ou collectives, financées par le DLA et réalisées par des prestataires. Il assure un suivi **du plan d'accompagnement et mesure son impact** sur le développement des activités et des emplois.

Le DLA fédère autour de lui et au sein de ses comités d'appui et de pilotage des acteurs du développement local dans le secteur d'intervention de la structure (collectivités locales, banques, coordinations et fédérations associatives...). Il constitue ainsi une opportunité pour définir collectivement une démarche d'accompagnement des activités, des services et des structures sur un territoire.

L'Avise anime le dispositif DLA pour le compte de l'Etat et de la Caisse des Dépôts.

▶ LE DLA EN CHIFFRES

Depuis sa mise en place sur le territoire national en **2003**, près de **34 800** structures d'utilité sociale, représentant **430 500 emplois consolidés**, ont bénéficié de l'action du dispositif DLA.

La Lettre nationale du dispositif DLA

Abonnez-vous dès maintenant !

Retrouvez dans ce « trimestriel » toute l'actualité du dispositif : exemples, témoignages, analyses, chiffres...

L'essentiel pour découvrir et comprendre le dispositif DLA.

Abonnement gratuit sur simple demande par mail à lettrebla@avise.org

A télécharger gratuitement sur www.avise.org

Pour plus d'informations et contacter l'interlocuteur DLA de votre département, rendez-vous sur le site de l'Avise et consultez la cartographie nationale des DLA – C2RA

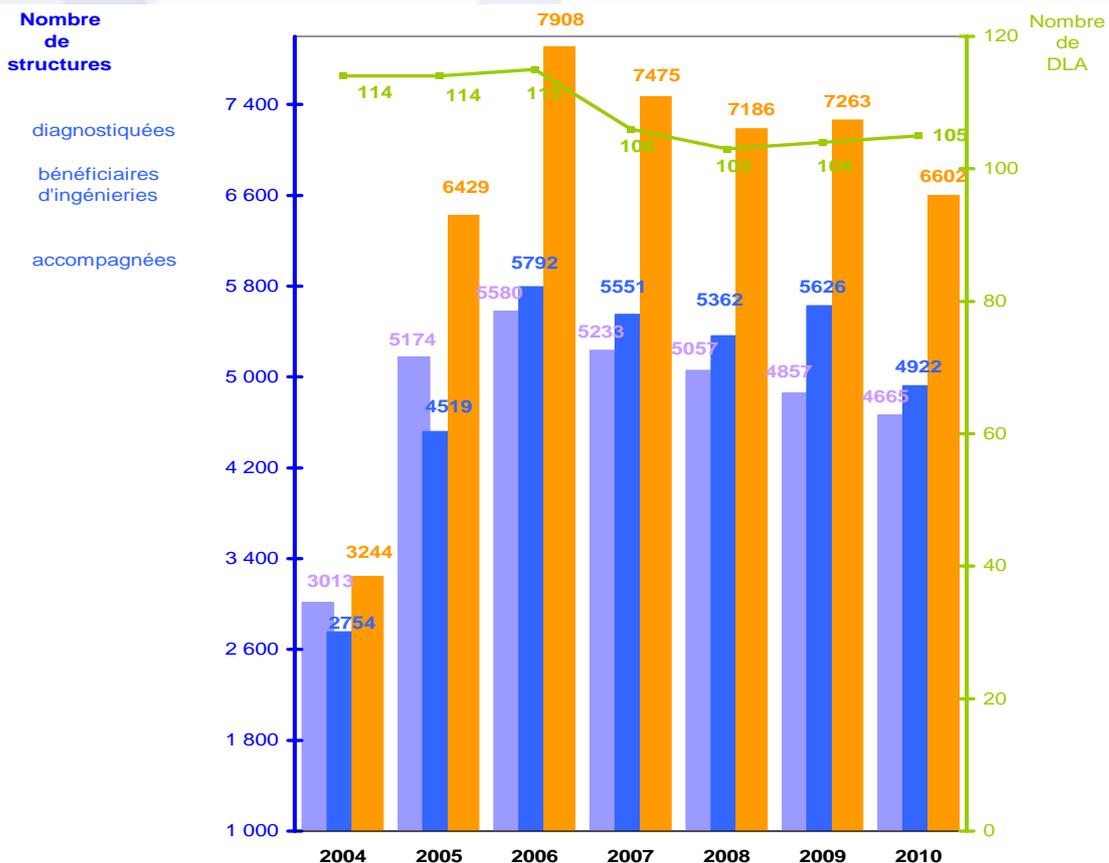
<http://www.avise.org> rubrique Dispositif local d'accompagnement

L'ACTIVITE DU DISPOSITIF DLA

Introduction

Ce bilan a été réalisé à partir des données renseignées dans Enée, l'Extranet de suivi du DLA au **31/01/2011**, il représente l'activité des 105 DLA du dispositif au cours de l'année 2010.

Les structures accompagnées par le DLA



L'activité du DLA s'exprime en nombre de structures accompagnées à savoir, bénéficiant de diagnostics et/ou d'ingénieries. Les structures uniquement accueillies n'entrent pas dans cette catégorie.

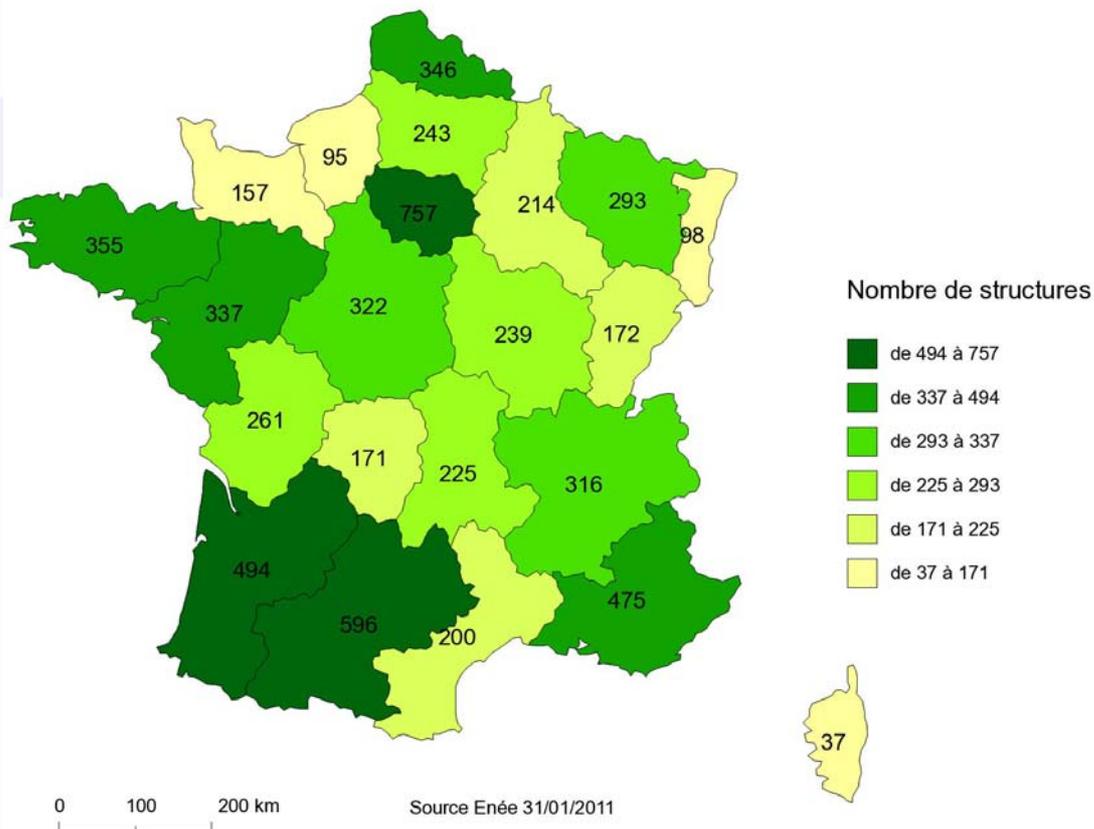
Les **105** structures porteuses du **DLA** ont apporté en 2010 un appui à **6 602 structures** dont **75%** (4 922) ont bénéficié d'au moins une ingénierie individuelle (2 643) ou collective (660), soit **3 303 commandes d'ingénierie** financées via les fonds d'ingénierie. Ils ont accueilli **3 385** nouvelles structures.

La baisse du nombre de structures accompagnées est liée à plusieurs facteurs dont l'accroissement de la charge administrative liée d'une part à la réforme du conventionnement des DLA (réponse à un appel à projet) et la mise en œuvre de la « **mesure d'impact** » pour **300 structures** (réalisation d'un suivi des structures et saisie d'indicateurs dans Enée). On constate également une légère baisse du budget moyen par DLA.

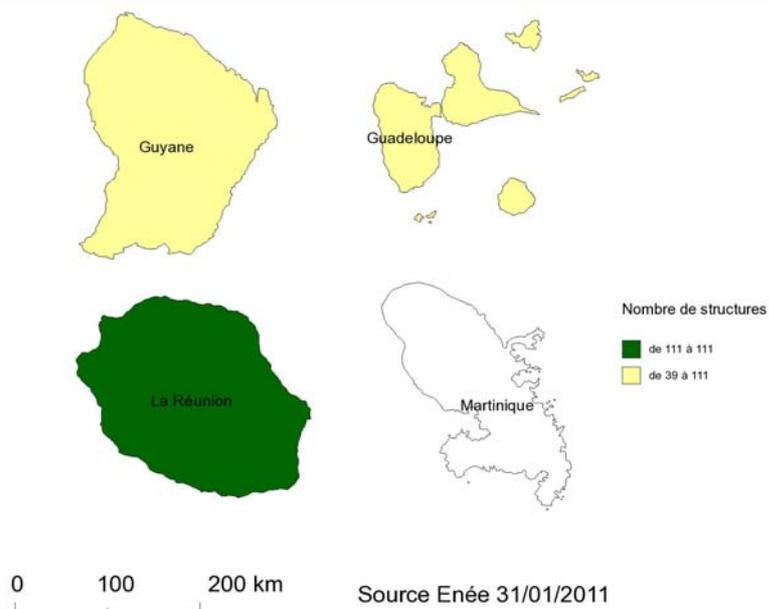
A noter : le nombre de structures accompagnées ne peut être cumulé à partir des données annuelles ci-dessus, en effet les mêmes structures pouvant bénéficier de DLA d'une année sur l'autre.

Répartition des structures accompagnées par région

Structures accompagnées par le DLA en 2010



Source cartographique : Artique



Nous ne disposons pas de données pour la Martinique en 2010.

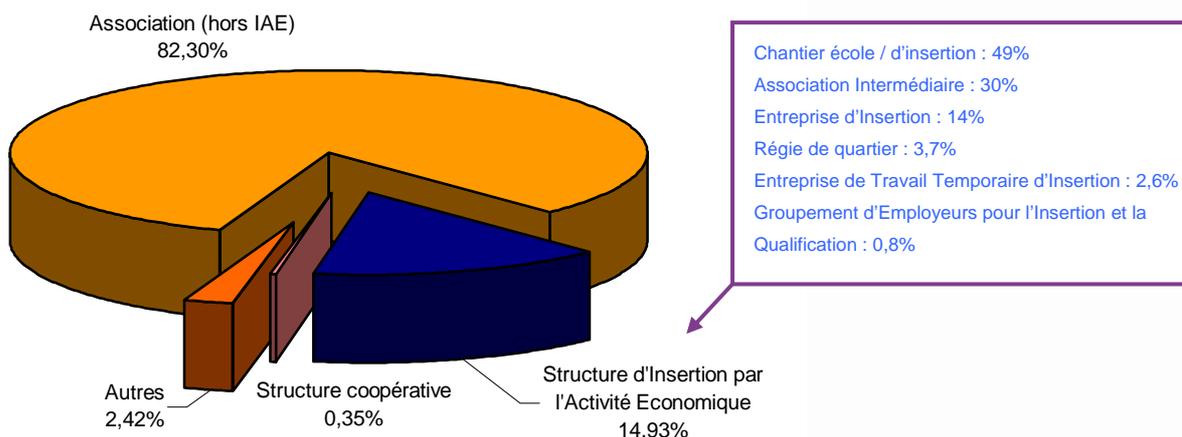
Source : données enregistrées dans Enée, l'extranet du dispositif DLA au 31/01/2011

Nombre de structures porteuses de DLA en 2010

Région	Total
Alsace	2
Antilles Guyane	3
Aquitaine	6
Auvergne	4
Basse-Normandie	3
Bourgogne	4
Bretagne	6
Centre	6
Champagne-Ardenne	4
Corse	2
Franche-Comté	4
Haute Normandie	2
Ile-de-France	8
Languedoc-Roussillon	4
Limousin	3
Lorraine	4
Midi-Pyrénées	9
Nord-Pas-de-Calais	5
Pays de la Loire	5
Picardie	3
Poitou-Charentes	4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5
Réunion	1
Rhône Alpes	8
Total	105

Caractéristiques des structures bénéficiaires d'ingénieries

Les types de structures



En 2010, les associations représentent plus de 82% des structures bénéficiaires (79% en 2009).

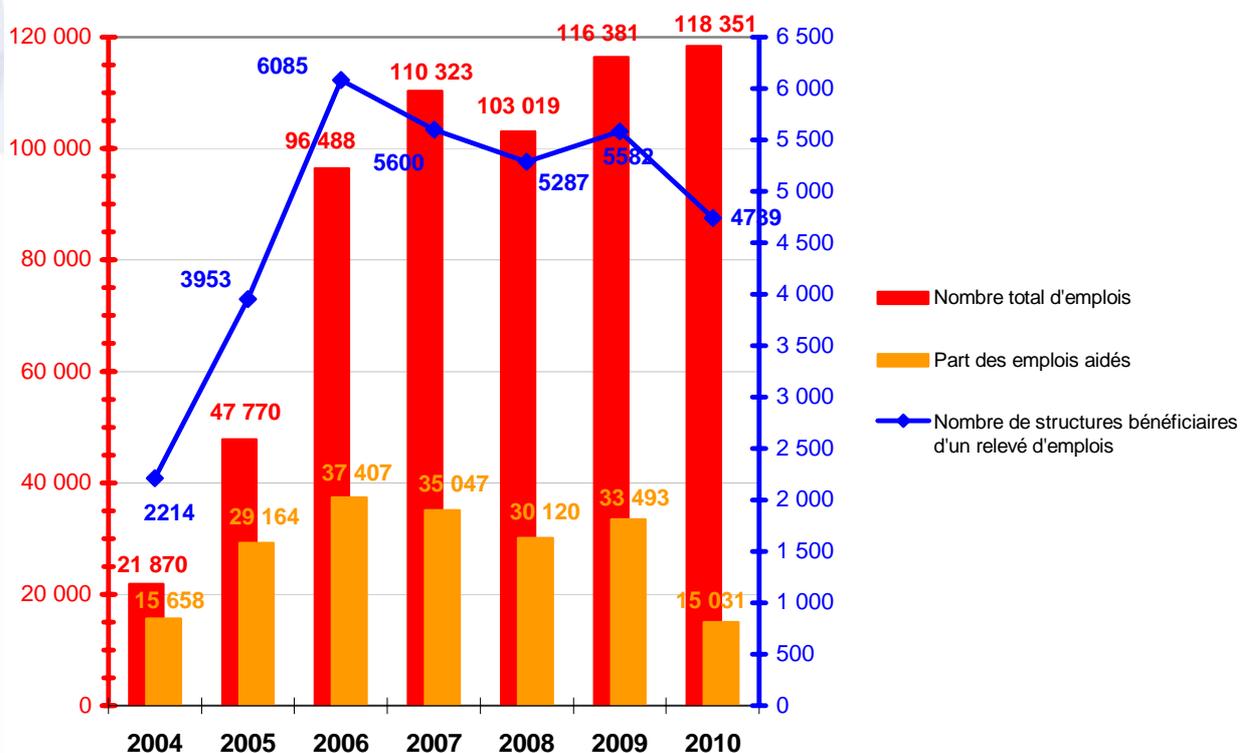
Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) bénéficiaires retrouvent leur position de 2008 et représentent 15% des bénéficiaires (2008 : 14%, 2009 : 18,5%).

Types de structures bénéficiaires d'ingénieries	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	% 2010
Association (hors IAE)	2471	3680	4 811	4556	4460	4434	4051	82%
Structure d'Insertion par l'Activité Economique	245	715	782	808	754	1 041	735	15%
Structure coopérative	11	25	27	22	31	24	17	0,3%
Autres	27	99	172	165	117	127	119	2,4%
Total structures bénéficiaires d'ingénieries	2754	4519	5792	5551	5362	5626	4922	100%

Types de SIAE bénéficiaires d'ingénieries	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	% 2010
Chantier école / d'insertion	95	312	349	310	328	457	359	49%
Association Intermédiaire	56	180	221	281	247	287	220	30%
Entreprise d'Insertion	64	149	148	140	114	195	104	14%
Régie de quartier	20	41	28	42	34	56	27	3,7%
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion	8	29	29	30	25	39	19	2,6%
Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification	2	4	7	5	6	7	6	0,8%
Total SIAE bénéficiaires d'ingénieries	245	751	782	808	754	1041	735	100%

L'emploi dans les structures accompagnées

L'emploi en nombre de postes



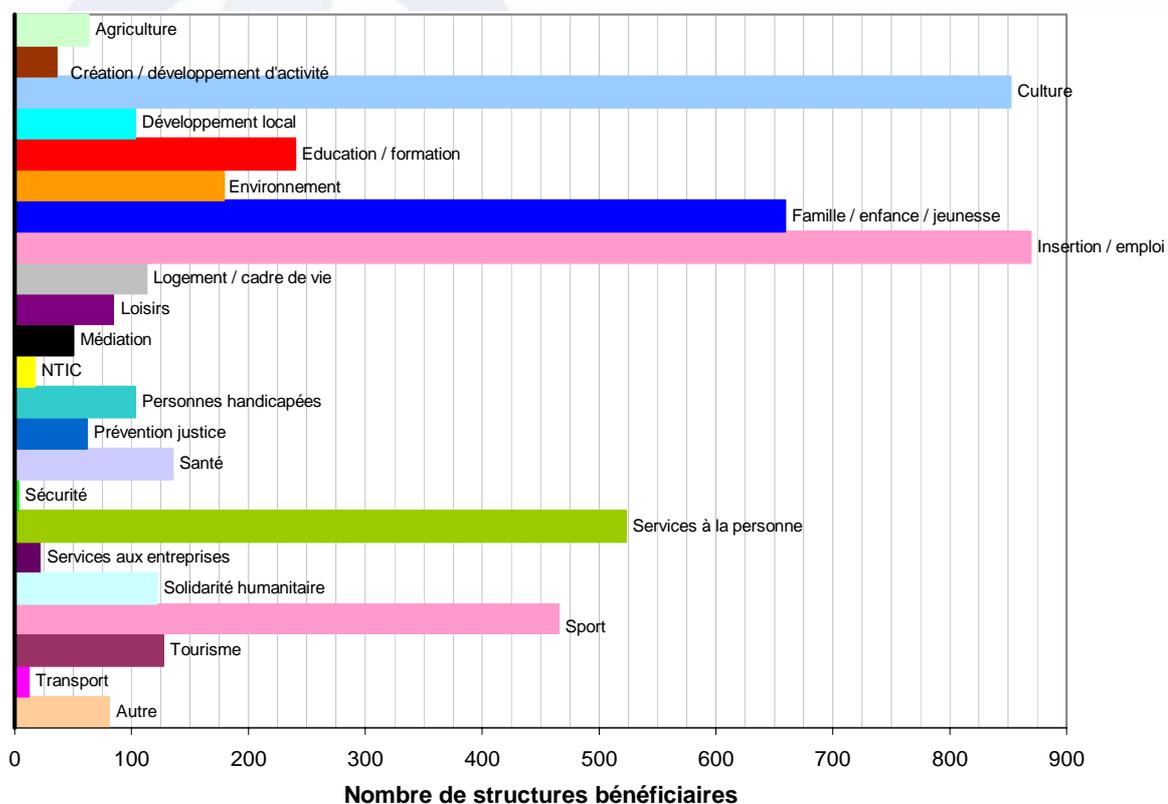
Les DLA recueillent le nombre d'emplois dans les structures accompagnées intitulés « relevés d'emploi ». En 2010, ce suivi a été effectué sur 72% des structure accompagnées*, il représente donc des minimas.

L'activité des DLA en 2010 a concerné plus de 118 000 emplois :

- 49% de CDI (55% en 2009)
- 51% de CDD (45% en 2009)
- 12,7% d'emplois aidés (29% en 2009).

* Le suivi de l'emploi des structures bénéficiaires d'ingénierie(s) est obligatoire pour les DLA depuis le 1er janvier 2005.

Les principaux secteurs d'activité des structures bénéficiaires d'ingénieries



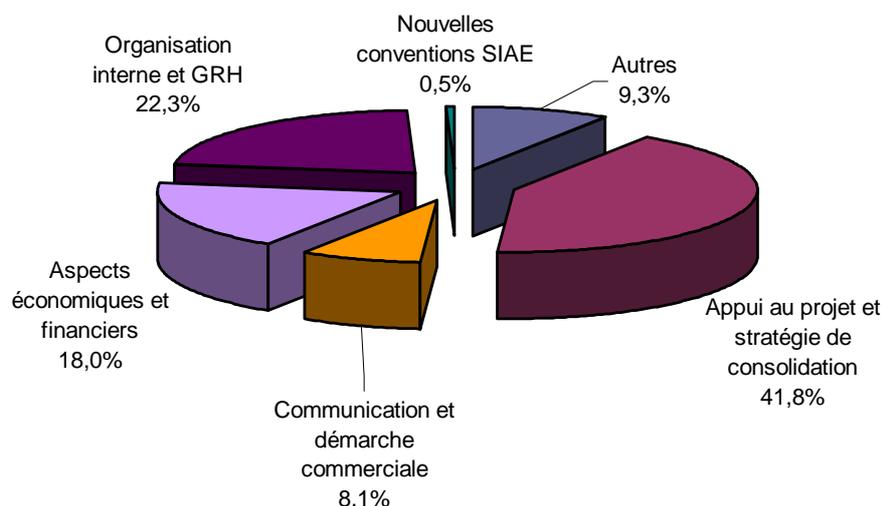
Les secteurs les plus représentés en 2010 sont les mêmes qu'en 2009 mais dans des proportions légèrement différentes :

L'Insertion / Emploi est toujours le premier secteur bénéficiaire d'ingénieries, avec près de 18% du total des structures, (21% en 2009), vient ensuite la culture pour 17% (16% en 2009), Famille / enfance / jeunesse représente toujours 13% des structures et les services à la personne presque 11% (12,50% en 2009).

Répartition sectorielle des structures bénéficiaires d'ingéniéries (secteur n°1)	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Agriculture	47	87	82	70	60	63	63
Autre	58	82	175	98	121	102	81
Création / développement d'activité	23	52	34	31	39	45	36
Culture	502	690	922	934	906	876	852
Développement local	47	107	103	93	92	98	103
Education / formation	143	220	270	231	214	228	240
Environnement	139	165	240	186	165	200	179
Famille / enfance / jeunesse	309	525	624	640	741	725	659
Insertion / emploi	317	714	1 005	962	905	1208	869
Logement / cadre de vie	40	69	93	92	116	133	113
Loisirs	106	160	198	158	141	97	85
Médiation	19	43	39	45	44	57	50
NTIC	19	30	21	24	20	17	17
Personnes handicapées	16	50	94	119	113	110	103
Prévention justice	16	43	45	49	48	49	62
Santé	56	106	156	131	105	118	135
Sécurité	1	3	4	1	0	0	3
Services à la personne	156	380	569	742	658	703	523
Services aux entreprises	13	25	21	16	23	20	22
Solidarité humanitaire	56	139	140	116	124	134	122
Sport	530	628	724	656	573	524	466
Tourisme	140	185	219	144	145	108	127
Transport	1	16	14	13	9	11	12
	2 754	4 519	5 792	5 551	5362	5626	4922

Actions d'ingénieries financées par les DLA

Thématiques des ingénieries



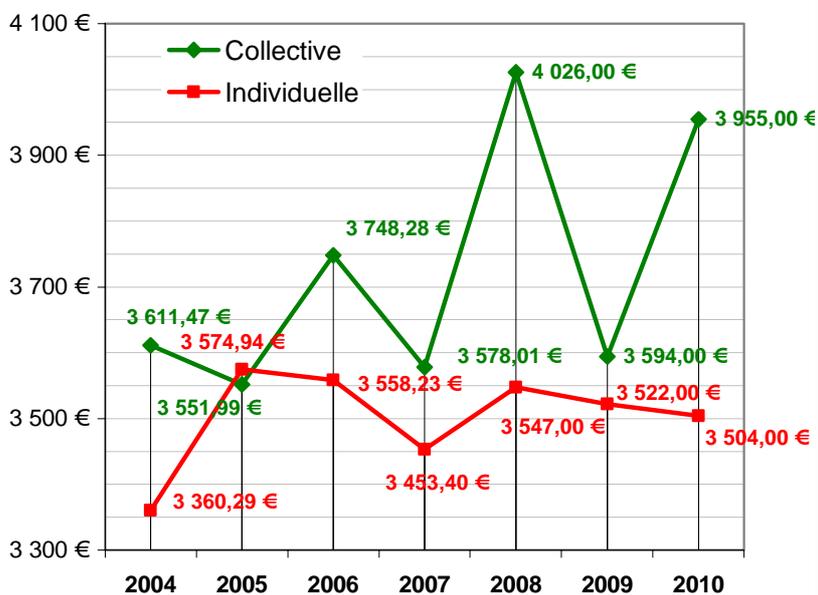
La thématique la plus représentée reste l'appui au projet (41% en 2009), ce thème couvre surtout la stratégie de consolidation : 17,53% (18% en 2009), la refonte du projet de la structure : 17% (15% en 2009) et l'évolution de l'activité (6% comme en 2009).

En 2^{ème} position, les ingénieries traitant des questions d'organisation interne progressent légèrement (21% en 2009), les thématiques financières et économiques se maintiennent au niveau de 2009.

Ces légères variations s'expliquent par la baisse des accompagnements des SIAE aux nouvelles modalités de conventionnement, mission spécifique de certains DLA en 2009.

Les dépenses d'ingénieries

Coût annuel moyen d'une ingénierie

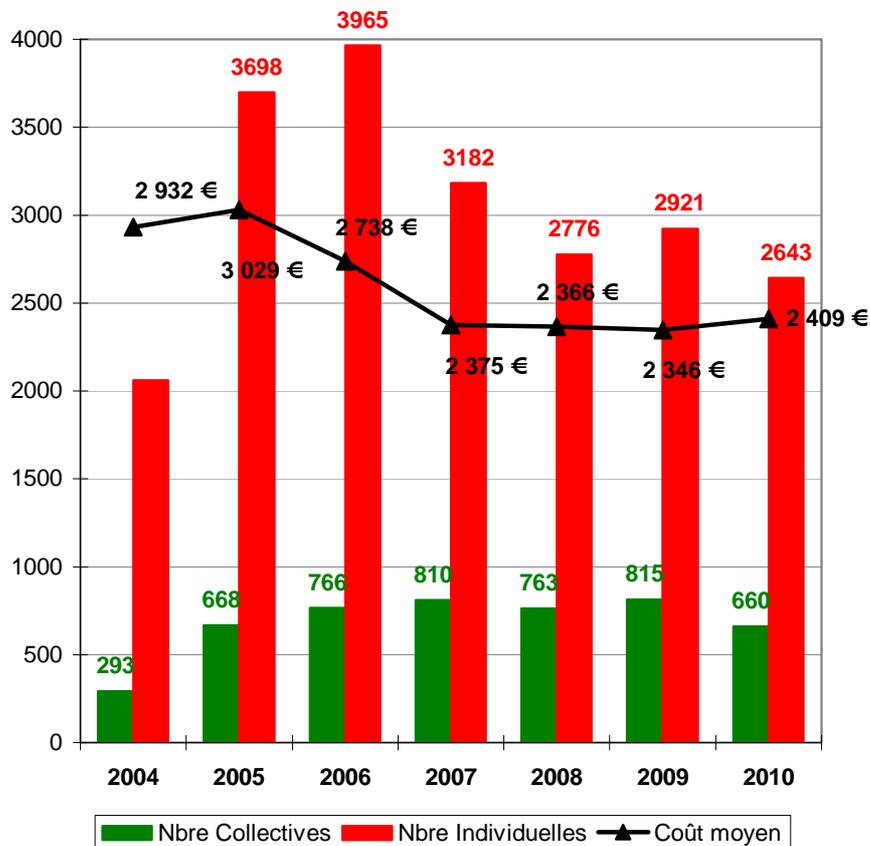


Les DLA ont commandé 3 303 ingénieries financées par leur fonds d'ingénierie à hauteur de 11 229 000€ hors cofinancements.

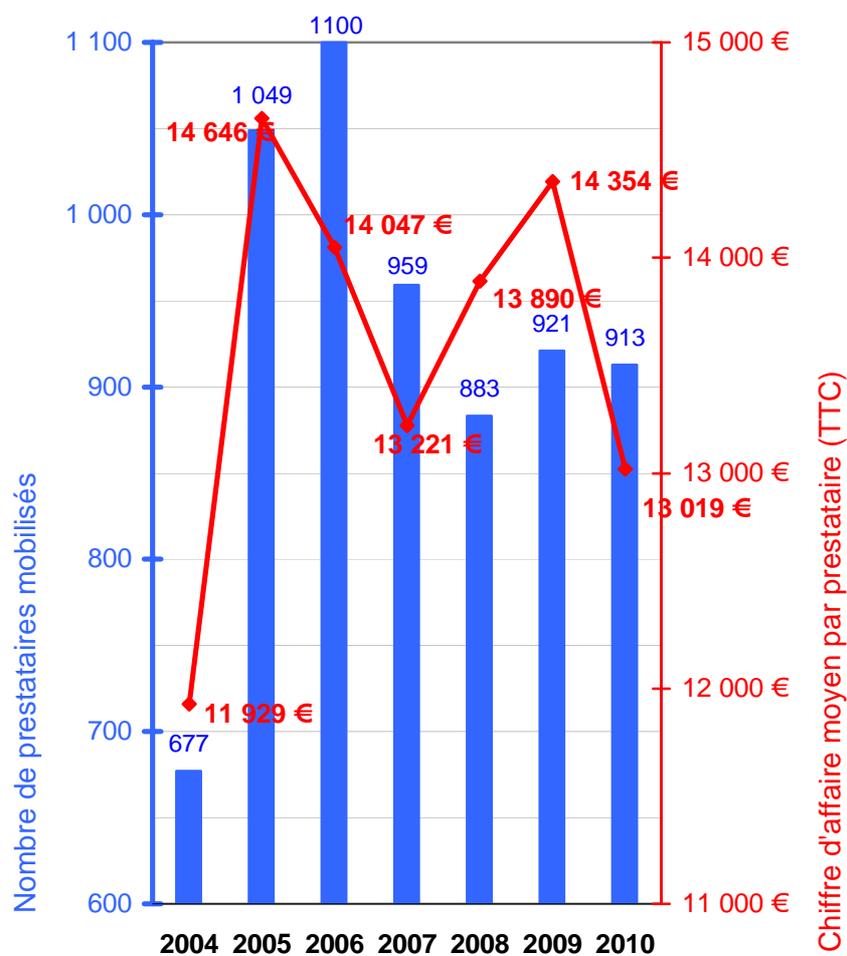
Les 2 643 ingénieries individuelles représentent un montant de prestations de 9 275 000€ et les 660 ingénieries collectives : 2 611 000€.

Le coût moyen par structure bénéficiaire est stable depuis 2007, il se situe autour de 2 400€.

Dépense moyenne d'ingénierie par structure



Les prestataires mobilisés



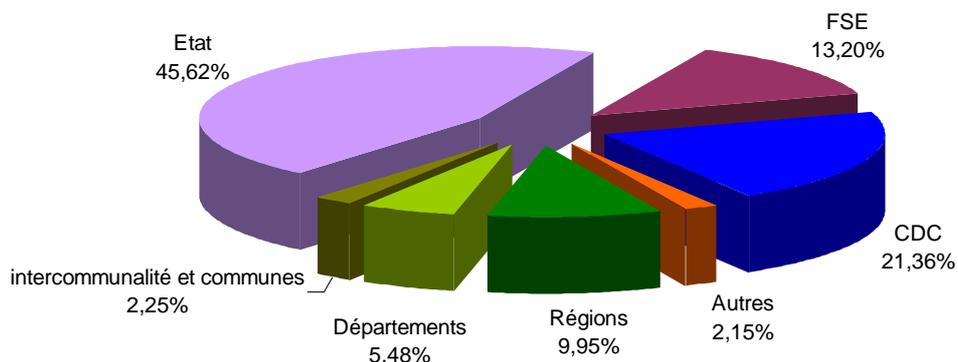
Les DLA ont fait appel à 913 prestataires : ils sont notamment identifiés par les DLA à travers la base Enée, qui recense 3 360 prestataires.

Leur chiffre d'affaire annuel moyen baisse sensiblement en 2010 et leur durée moyenne d'intervention est de presque 15 jours.

LE FINANCEMENT DES DLA ET DES C2RA

Partenariat financier global, cofinancements inclus

Budget consolidé des 105 DLA et des 20 C2RA

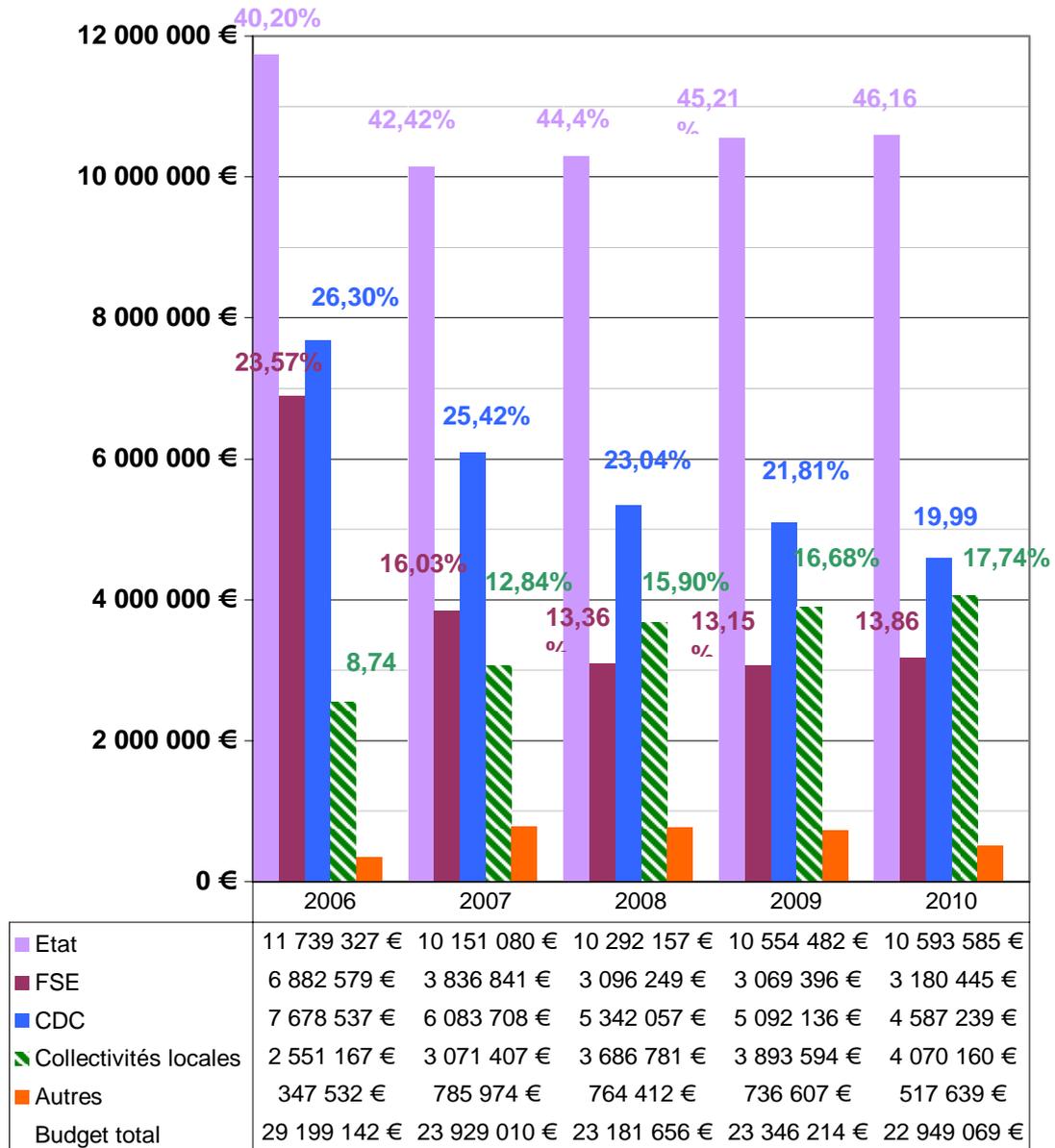


	2008	2009	2010
Etat	11 123 723 €	11 444 917 €	11 404 178 €
FSE	3 300 551 €	3 233 565 €	3 299 652 €
CDC	6 206 857 €	5 907 727 €	5 339 408 €
Autres	764 412 €	774 677 €	536 974 €
Régions	2 223 564 €	2 377 767 €	2 488 771 €
Départements	1 271 655 €	1 267 565 €	1 369 990 €
intercommunalité et communes	483 360 €	603 145 €	561 755 €
Budget total	25 374 122 €	25 609 362 €	25 000 729 €
part du fonds d'ingénierie	15 688 000 €	15 874 133 €	14 684 684 €

Les montants affichés sont les données enregistrées dans Enée, ils peuvent être légèrement différents du total des montants conventionnés.

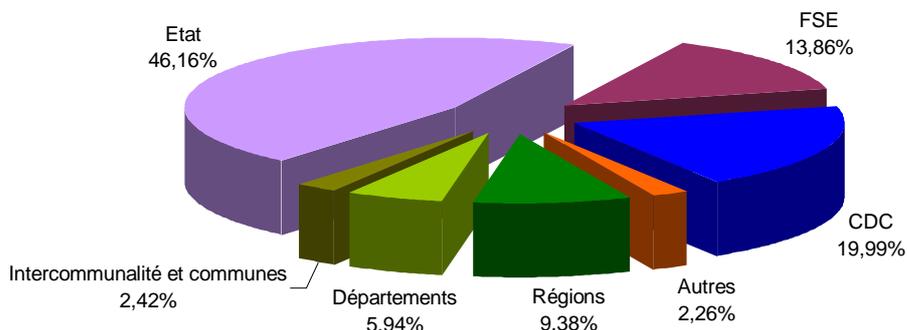
Partenariat financier des DLA, cofinancements inclus

Budget annuel des DLA
(105 en 2010)



En 2010, le fonds d'ingénierie
des DLA s'élève à 14 084 000€

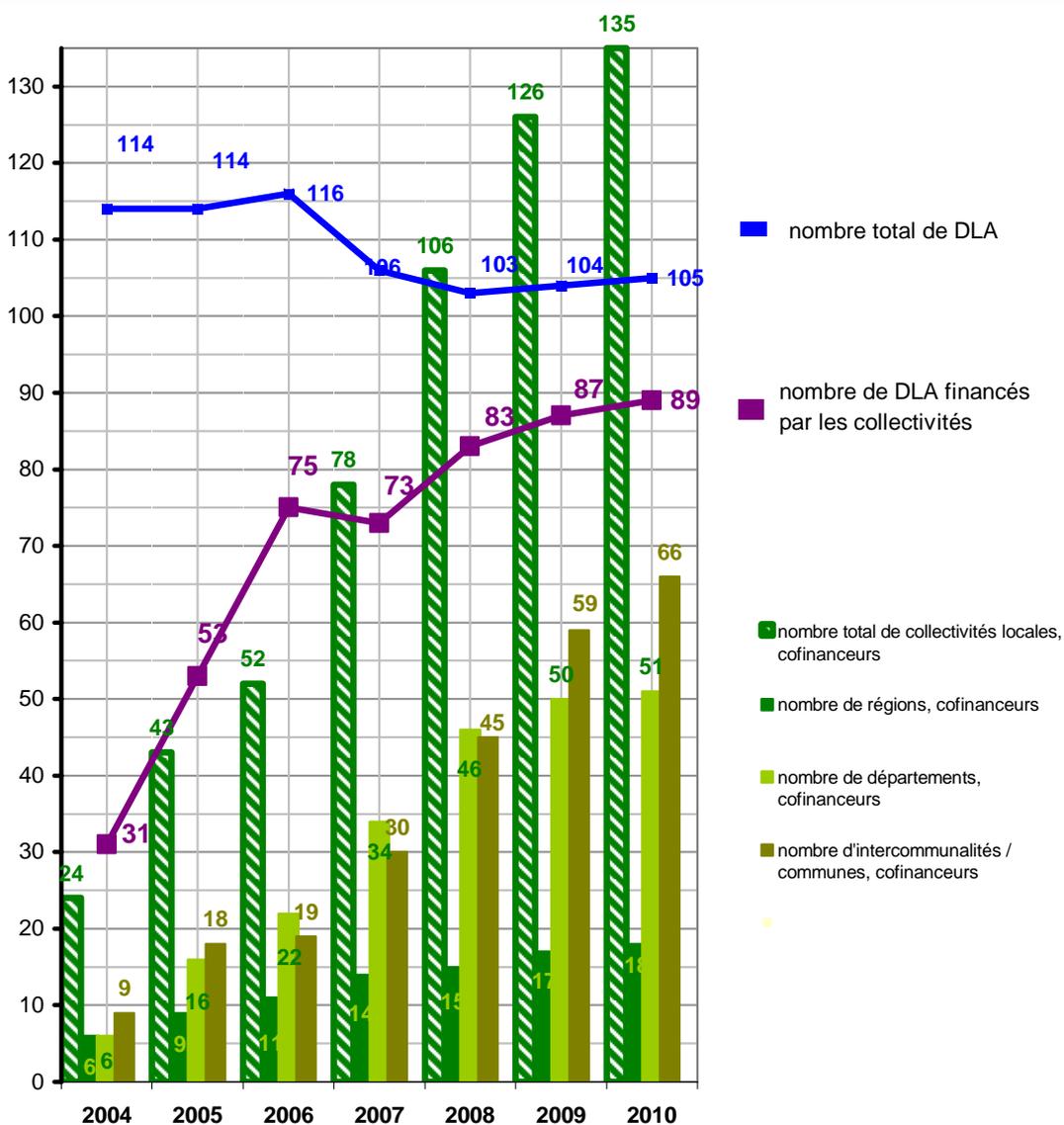
Partenariat financier des DLA



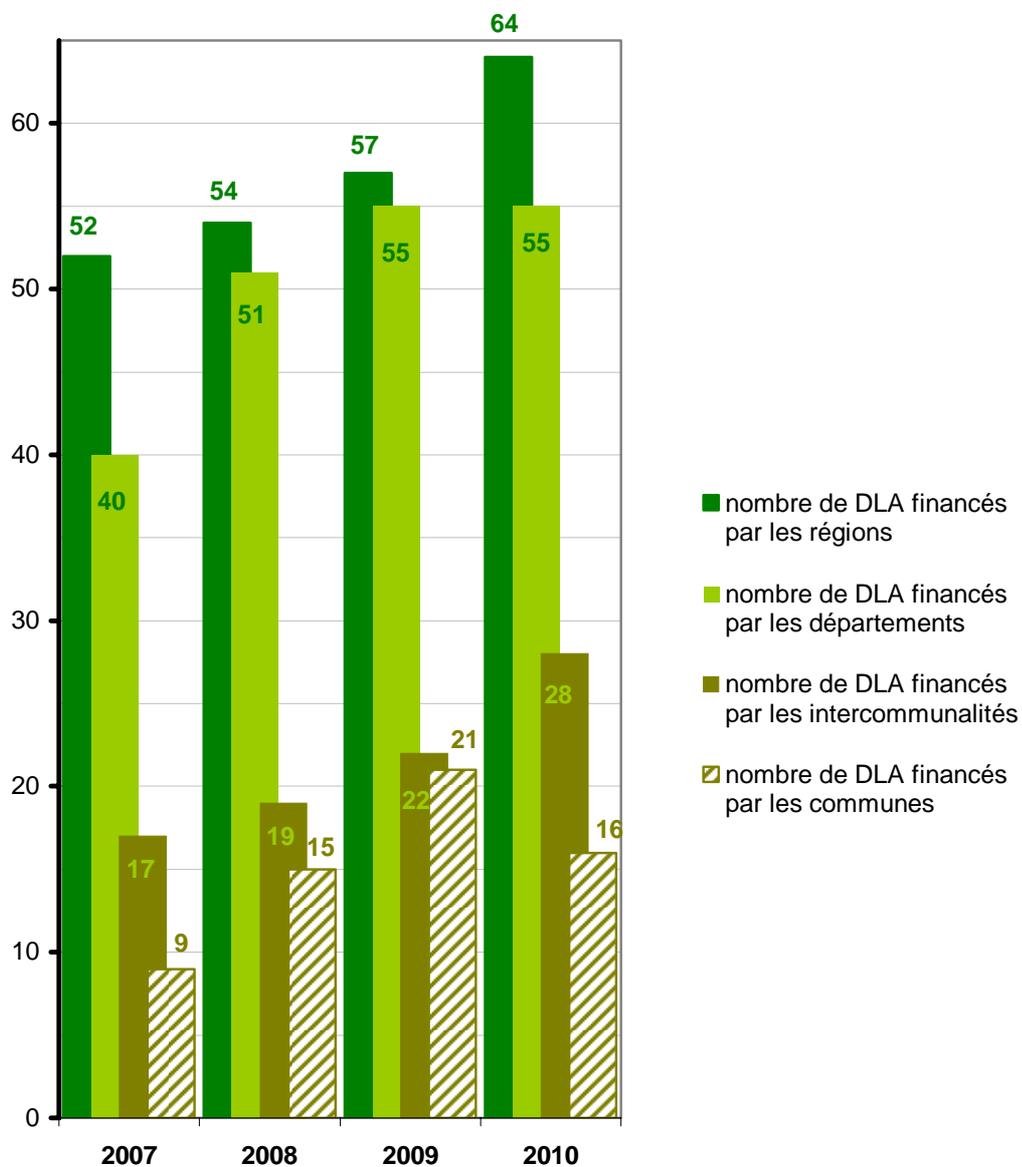
Rapporté au nombre de DLA (104 en 2009, 105 en 2010), le budget global 2010 a baissé de 2,64% par rapport à 2009.

On observe une hausse de la participation des collectivités locales : +3,54% et du FSE : +2,63%. Baisse sensible de 10,77% de la participation de la Caisse des Dépôts.

Les DLA cofinancés par les collectivités territoriales



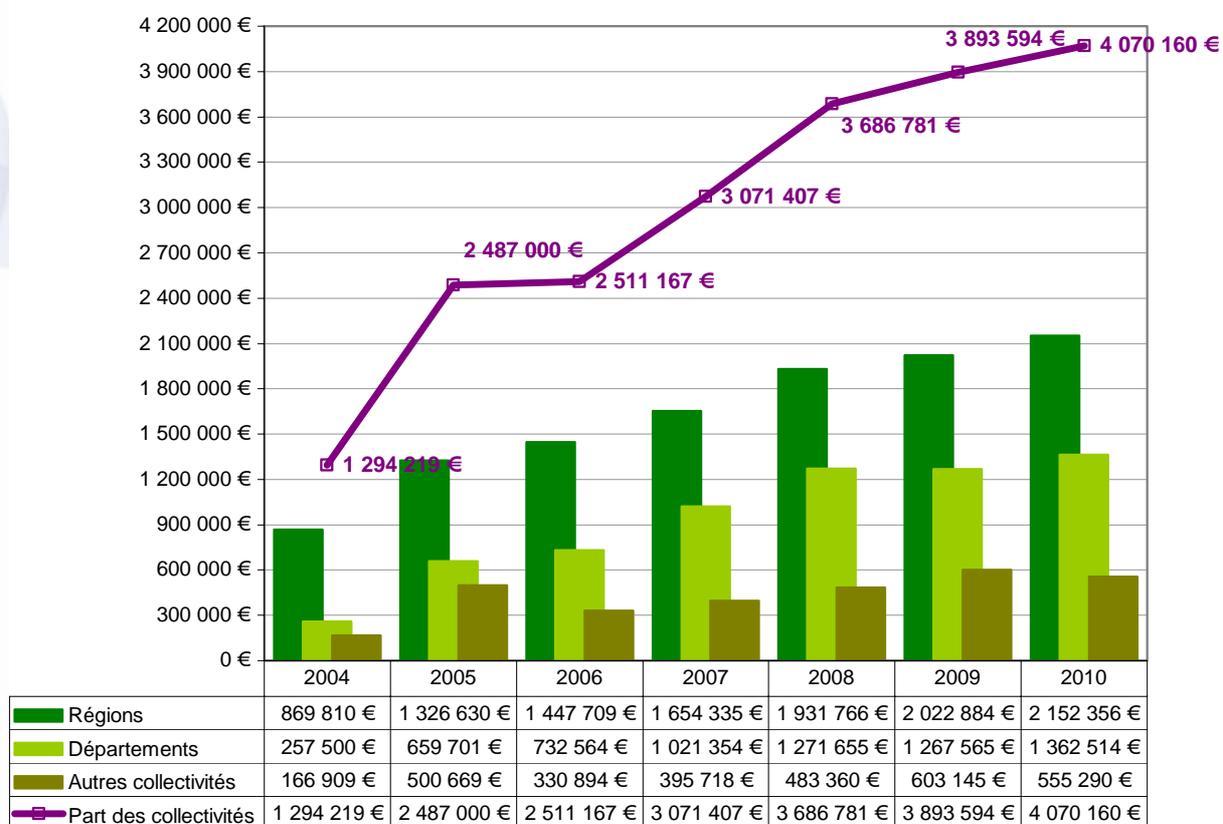
Nombre de DLA financés par les collectivités territoriales



En 2010 près de 85% des DLA sont financés par des collectivités territoriales, ils étaient 83% en 2009.

La progression la plus nette est celle du nombre de DLA co-financés par les régions : 64 (57 en 2009) et par les intercommunalités : 28 (22 en 2009).

Part des collectivités territoriales dans le budget des DLA



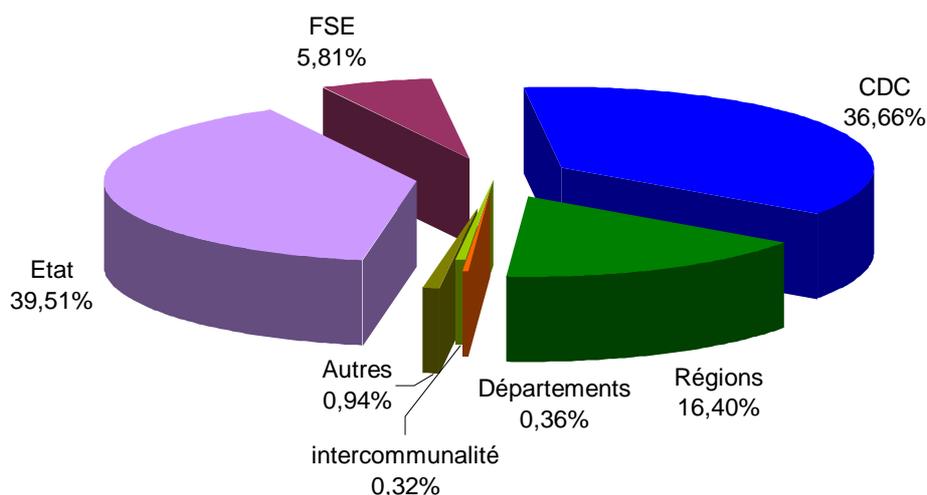
Le nombre de collectivités financeurs poursuit sa hausse : elles sont passées de 126 en 2009 à 135 en 2010, 37 nouvelles collectivités sont intervenues dans le dispositif.

- 6 nouveaux Conseils Généraux,
- 21 nouvelles Intercommunalités,
- 10 nouvelles communes.

Le nombre d'Intercommunalités passe de 34 à 44.

Partenariat financier des C2RA

Budget annuel des 20 C2RA



	2008	2009*	2010
Etat	746 566 €	890 435 €	810 593 €
FSE	204 302 €	164 169 €	119 207 €
CDC	774 800 €	815 591 €	752 169 €
Régions	276 798 €	354 883 €	336 415 €
Départements			7 476 €
intercommunalité			6 465 €
Autres		38 071 €	19 335 €
Budget total	2 002 466 €	2 263 149 €	2 051 660 €
part du fonds d'ingénierie	729 143 €	833 990 €	600 688 €

* En 2009 les données de 19 c2ra ont été compabilisées

Les missions des C2RA

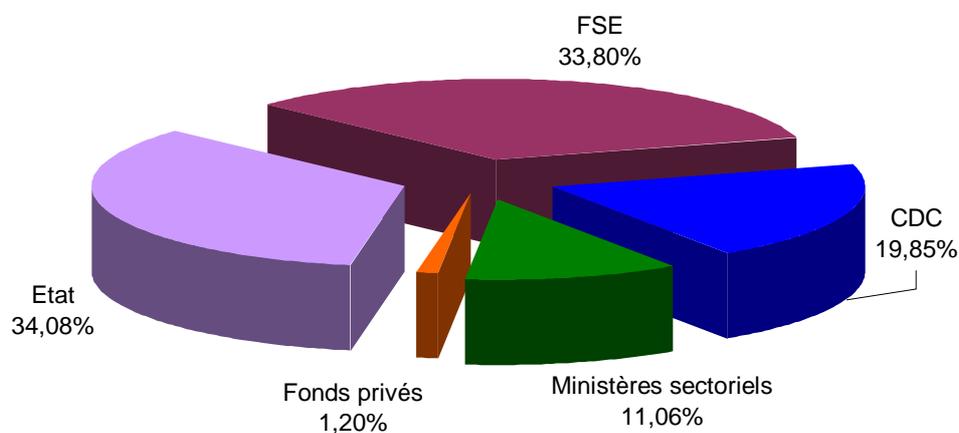
Les C2RA co-produisent avec les DLA des outils et des méthodes pour renforcer la qualité et la cohérence régionale des accompagnements de structures. Ils veillent à ce que ces productions soient partagées par l'ensemble des DLA de leur territoire.

Ils sont aussi un lieu de ressources, d'information et d'échanges en appui des DLA. En favorisant le lien entre ces derniers et les réseaux associatifs, les collectivités locales et les institutions, ils contribuent au renforcement de politiques régionales d'appui aux activités d'utilité sociale.

En 2010, le **fonds d'ingénierie** des C2RA a **sensiblement baissé** (-200K€) : le FSE (qui cofinance l'ingénierie) est donc moins mobilisé. On observe en revanche l'arrivée de nouvelles collectivités financeurs (Départements et Intercommunalités).

Partenariat financier des CNAR

Budget annuel des 6 CNAR



	2010
Etat	570 000 €
FSE	565 314 €
CDC	332 000 €
Ministères sectoriels	185 000 €
Fonds privés	20 000 €
Budget total	1 672 314 €

La ligne budgétaire finançant les CNAR est distincte de celle du DLA, leur budget ne peut donc être cumulé avec celui des DLA et des C2RA.

Les missions des CNAR

Les Centres Nationaux d'Appui et de Ressources (CNAR) sectoriels soutiennent les travaux des DLA et des C2RA dans l'accompagnement des structures et contribuent à la structuration des secteurs de l'économie sociale et solidaire.

Les Cnar ont pour mission de :

- Mobiliser autour du DLA les têtes de réseaux et les acteurs du mouvement associatif
- Apporter un appui-conseil et ressources aux DLA-C2RA
- Promouvoir et développer l'activité et l'emploi dans le secteur concerné
- Contribuer à la coordination, l'évaluation et la capitalisation autour du dispositif

Six Cnar existent aujourd'hui dans les secteurs de la culture, de l'environnement, du sport, du social/médico-social/santé et de l'insertion par l'activité économique, et dans le domaine du financement.